

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 09 septembre 2016

N° 19127-16

MATERIAU PRESENTE PAR : ELVAL COLOUR
3 rd Km Inofyta Peripheral Rd
32011 Saint Thomas
VIOTIA
GRECE

REFERENCE COMMERCIALE : Etalbond-A2

DESCRIPTION SOMMAIRE : Panneau composite constitué d'une âme en polymère minéral
d'épaisseur 3mm, prise en sandwich entre deux feuilles
d'aluminium (épaisseur 0,5mm) recouvert d'une peinture « silver
metallic » sur la face visible et d'une couche de « protective primer »
sur l'autre face.
Masse surfacique : 7,9 kg/m²
Epaisseur : 4mm
Coloris présenté : Gris

NATURE DES ESSAIS : Essai par rayonnement et de détermination du Pouvoir
Calorifique Supérieur

CLASSEMENT : M0

* Classement valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

DURABILITE DU CLASSEMENT: non limitée a priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé n° : 19127-16 du 09 septembre 2016
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits
similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin
1994.

Au Bouchet, le 09 septembre 2016

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Hélène BARBIER

Responsable des essais
C BECK H BARBIER

Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé